



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

**DU 2 SEPTEMBRE 2004**

**Nombre de conseillers :**

En exercice : 19  
Présents : 12  
Votants : 14

Le Conseil Municipal de la Commune de BRAX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VERGÉ, Maire.

**Présents :**

Nadine AYMARD, Geneviève BÉGUÉ, Marc BERTAINA, Danielle BORDES, Roger BOREL, Josette CHERBONNEL, Amapola GARRIC, Thierry HUGUET, André LAPASSET, Michel MEILLIEUX, Catherine QUIJOUX.

**Pouvoirs :**

Delphine BANDARRA à Danielle BORDES, Philippe JODRY à Jean-Pierre VERGÉ.

**Absents :**

Gilles BROSSERON, Patrick JIMENA, Bernard POMMET, Pascale PRAT-EYQUEM, Marilyn de VAULX.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

**Ouverture de la séance à :** 21 heures 10.

**Secrétaire de séance :** Amapola GARRIC



Monsieur le Maire avant de passer à l'examen de l'ordre du jour demande au Conseil Municipal de bien vouloir lui faire connaître s'il y a des corrections éventuelles à apporter au dernier compte rendu de séance. En l'absence de remarque il considère qu'il est adopté.

### **I – BILAN DE LA CONCERTATION CONCERNANT LA REVISION SIMPLIFIEE DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS.**

Après avoir déposé sur le bureau de l'Assemblée le dossier, Monsieur le Maire rappelle que par sa délibération du 28 juin 2004, le Conseil Municipal a autorisé la mise en enquête publique de la révision simplifiée et de la modification du Plan d'Occupation des Sols. Par sa délibération du 26 juillet 2004, il a officiellement lancé la concertation pour la révision simplifiée.

Il rappelle l'objet de la révision :

**- Accessibilité de la parcelle section A n° 21 :**

Celle-ci a été classée en zone Ubc lors de la révision du Plan d'Occupation des Sols du 20 avril 2000. Elle est desservie par les réseaux publics (eau, gaz, électricité, eaux usées) par le Sud-Est en se raccordant sur les réseaux de la rue Laprade. Un cheminement piétonnier-cyclable, réalisé par le lotisseur, permettra aux habitants de rejoindre la rue Laprade.

Par contre, l'accès automobile se fera par la partie Nord, depuis le chemin de la Naouze (ancien chemin de Lasserre) en empruntant une servitude de passage sur la partie Est de la parcelle section A n° 26 et par la parcelle section A n° 22. Ces deux tronçons n'étant pas en zone constructible, ils ne peuvent être intégrés au projet de lotissement, ce qui a conduit à deux refus de permis de lotir la parcelle section A n° 21.

La révision envisagée qui concerne le reclassement en zone UB d'une bande de six mètres de largeur sur 200 mètres de longueur (soit 1 200 m<sup>2</sup>) de la parcelle n° 26 et d'une partie de la parcelle n° 22 (soit une surface de 1 hectare), permettra de résoudre ce problème.

**- Voie piétonnière et cyclable :**

Sur le Plan d'Occupation des Sols actuel, il existe la réserve n° 4 qui passe sur la parcelle section A n° 26 pour laquelle le propriétaire a attaqué la commune car il contestait une partie du tracé. Il est logique de profiter de l'urbanisation de la parcelle n° 22 pour repenser cette liaison.

Compte tenu de la faible circulation sur cette nouvelle voie d'accès au lotissement, il est économiquement judicieux d'avoir une voie commune à l'ensemble des usagers.

Dans le projet de lotissement de la parcelle n° 21, le lotisseur réalisera sur sa parcelle la liaison piétonnière et cyclable avec la rue Laprade. Par l'intermédiaire de la voie d'accès au lotissement, elle permettra de relier le chemin de la Naouze à la gare.

Dans l'extension de l'urbanisation sur la parcelle n° 22, le lotisseur prévoira la liaison avec le tracé restant de la réserve n° 4 qui se situera sur la parcelle n° 22. Cette réserve permettra de relier le secteur Nord-Est de la commune à la forêt de Bouconne par la réserve n° 18 et au stade par la réserve n° 14.

Il passe ensuite la parole à Amapola GARRIC, Maire Adjointe chargée de l'urbanisme, qui précise que le dossier de la révision a été mis à la disposition du public aux heures d'ouvertures de la Mairie à partir du 23 août jusqu'au 2 septembre 2004.

Deux personnes ont porté des remarques sur le cahier de la consultation concernant la compréhension du dossier.

Dans le même temps, deux permanences ont été tenues à la Mairie le 26 août et le 1<sup>er</sup> septembre 2004. De nombreuses personnes sont venues recueillir des informations et aucune objection n'a été faite.

Le 1<sup>er</sup> septembre, la révision simplifiée a été présentée à la Commission Extra-Municipale Environnement qui a donné un avis favorable.

Au cours des différentes rencontres, les deux personnes qui n'avaient pas compris le plan ont pu avoir les explications complémentaires.

Une discussion avec l'aménageur de la parcelle section A n° 22 a conduit à changer de côté de la parcelle la réserve n° 4.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'approuver ce bilan afin de le joindre ensuite au dossier d'enquête publique.

Après cet exposé, le Conseil Municipal approuve par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

## **II – HISTOIRE DE BRAX : REALISATION D'UN LIVRE**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le travail fait par le Colonel BASTIEN, ancien Maire, historiographe militaire, pour retracer l'histoire de notre commune.

Il présente ensuite Monsieur Sylvain LEBUHOTEL, professeur d'école qui a collaboré avec Monsieur BASTIEN. Celui-ci présente la genèse de cette initiative que l'on peut résumer en citant deux textes du livre, l'un écrit par Monsieur BASTIEN et l'autre par Monsieur LEBUHOTEL :

### *« Préambule*

*Cent ans après ! pourquoi ? mais d'abord comment deux historiens, l'un dans la force de l'âge et l'autre dans son plus grand âge ont pu se rencontrer avec pour objectif l'enrichissement de nos toutes jeunes générations sur l'histoire de leur petite patrie.*

*Le plus ancien, à la demande du Maire qui lui avait succédé en 1983, Monsieur Georges BASTIEN, historiographe militaire, avait retracé l'histoire du Château de Brax depuis sa fondation vers 1500 jusqu'à la grande guerre 1914-1918. Son récit fut publié trimestriellement et en six épisodes, dans le bulletin municipal de l'époque.*

*Le plus jeune, professeur d'école, Monsieur Sylvain LEBUHOTEL venait de retrouver aux archives départementales le récit de Monsieur Alain COSTES, instituteur nouvellement nommé à Brax en 1885, il y a plus de 100 ans.*

*L'idée de mettre en regard ces deux sources est à l'origine d'une amitié historique qui ne s'est pas démentie.*

*Voici donc le récit de l'ancien d'abord et après quelques photos d'archives, le travail du plus jeune, qui se termine par un appel à d'autres recherches.*

*Georges BASTIEN »*

## « Préface

*Je voudrais avant tout dire le plaisir et la chance que j'ai eus de rencontrer et de travailler avec Monsieur Georges BASTIEN, historiographe militaire et ancien Maire de Brax. Cinquante année de vie nous séparent et tant de valeurs nous réunissent. Si ces valeurs participaient à un certain équilibre mondial, nos deux générations seraient unies par la pensée.*

*A l'aube du troisième millénaire, le travail auquel j'ai modestement participé, a paru donner tout son sens à mes recherches.*

*Qui se coupe de son histoire n'a pas d'avenir.*

*Qui sommes-nous si nous oublions d'où nous venons et dans quel espace nous vivons ?*

*Il existait autrefois des instituteurs pour lesquels l'histoire locale servait d'introduction à leur enseignement. Notre but commun à Monsieur Georges BASTIEN et à moi-même est de perpétuer cette tradition afin de renseigner nos élèves et leurs parents et de fournir aux différentes bibliothèques de notre terroir tous les éléments qui leur manquent pour reconstituer l'histoire de notre province du Languedoc.*

*Des pans entiers de cette histoire dorment encore dans les archives des grandes familles qui ont occupé le Château de Brax au cours des siècles. Ce récit nous montre que la tâche est loin d'être achevée. Notre espoir réside dans le dépouillement de ces archives familiales que nous n'avons pu réaliser.*

*Nous espérons que ces deux textes écrits à cent ans d'intervalle, auront enrichi le « savoir » de nos lecteurs.*

*Sylvain LEBUHOTEL. »*

Après cet exposé, Monsieur le Maire remercie Monsieur Georges BASTIEN et Monsieur Sylvain LEBUHOTEL pour l'ensemble du travail qu'ils ont réalisé pour la commune.

Le disque compact, présenté, permet de découvrir le document in extenso et de visualiser le produit fini avant son impression.

Le travail bénévole de composition de la maquette a été mené par Monsieur Georges BASTIEN et Monsieur Sylvain LEBUHOTEL sur le fond et par Claude CAZELLES (fils d'un compagnon de captivité de Monsieur Georges BASTIEN, maître artisan sérigraphe à Bérat, Haute-Garonne) et Gilles de Cours (éditeur à Gratens, Haute-Garonne) ainsi que Monsieur Sylvain LEBUHOTEL sur la forme.

Le bénéfice de la vente de cet opuscule trouvera une destination correspondante au vœu de Monsieur Georges BASTIEN, à savoir, de soutenir les actions de la bibliothèque municipale que ce dernier créa en 1970.

Ensuite Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à lancer l'édition de ce livre à 1500 exemplaires pour un coût de 4 300 € H.T. et de demander une aide au Conseil Régional et au Conseil Général. Le disque compact sera joint à la demande de soutien.

Après cet exposé, le Conseil Municipal accepte par 14 voix pour, 0 contre, 0 abstention.

### **III – QUESTIONS DIVERSES**

Madame Geneviève BEGUE note que l'entretien du village n'a pas été bien fait durant l'été. Monsieur Roger BOREL répond que dans cette période le personnel est en effectif réduit et qu'il a été utilisé principalement sur les travaux aux écoles et sur les équipements sportifs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 15.